

MARCHES PUBLICS AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de communes La Domitienne
Représentant : A. CARALP Président
Adresse : Hôtel de Communauté
1 avenue de l'Europe
34370 Maureilhan
Site internet : <http://www.ladomitienne.com>
Profil d'acheteur : <http://ladomitienne.e-marchespublics.com>

B - Identification du titulaire du marché public

Etablissement :
TRIADIS SERVICES sas
Impasse René Gomez ZI du Capiscol
34420 VILLENEUVE LES BEZIERS
l.bourreau@groupe-seche.com
04.67.76.13.19
Siret : 384 545 281 00097

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

2022M014 : Enlèvement, transport et traitement des déchets issus des déchetteries - Lot n°3 : Transport et traitement des déchets diffus spécifiques

■ Date de la notification du marché public : 30 mai 2022

■ Durée d'exécution du marché public :

Le contrat est conclu pour une durée de 1 an à compter du 30 mai 2022.

Il est reconductible trois fois un an, par tacite reconduction, sans pouvoir dépasser la durée maximale de quatre ans.

La reconduction intervient :

- Au plus tôt à compter de la date de notification du bon de commande qui provoque le dépassement du montant maximum périodique,
- Au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter du 31 mai 2022 ou de la date anniversaire.

■ Minimum et maximum annuel du contrat :

Objet	Montant minimum annuel en € HT	Montant maximum annuel en € HT
Lot n°3 : Transport et traitement des déchets diffus spécifiques	30 000,00	85 000,00

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Devant la multiplication des cartouches de protoxyde d'azote retrouvées à proximité des points de collecte, nous devons procéder au traitement de ces déchets dangereux.

Il y a donc lieu de modifier, de manière non substantielle, en application de l'article R.2194-7 du code de la commande publique le bordereau des prix unitaires (BPU) du contrat, par l'ajout des lignes suivantes :

- Article 3-T : Forfait pour traitement d'une bouteille de protoxyde d'azote d'un volume < 10 litres au montant de 8,50 € HT / unité
- Article 3-U : Forfait pour traitement d'une bouteille de protoxyde d'azote d'un volume = ou > 10 litres au montant de 45,00 € HT / unité
- Article 3-V : Forfait pour Collecte d'une palette de bouteilles de protoxyde d'azote sur le Centre Technique, en même temps que l'enlèvement et le transport des autres DDS sur 1 ou 2 déchèteries » au montant de 60,00 € HT / forfait

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)